https://www.lorleau.fr/faire-un-signalement/

Faire un signalement

Vous constatez un désagrément dans votre rue, votre quartier ou dans la commune ? Faites-le savoir en contactant la mairie.

Par ce formulaire, vous pouvez signaler un éclairage défectueux, un trou dans la chaussée, un élagage d’arbres, la présence de sacs poubelles sur le trottoir, une situation inhabituelle sur le domaine public ou encore une proposition d’amélioration.

Contact

Mairie de Lorleau

13 Rue de la Lieure 27480 Lorleau
02 32 49 61 57 Contacter par mail